

BPJEPS

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DE LA FORME

remplace le BPJEPS AF

DIPLOME DE NIVEAU 4



Comment puis-je accéder à la formation ?

Vous devez être âgé(e) de 18 ans à la date des épreuves d'exigences préalables à la mise en situation pédagogique et titulaire du PSC1 (ou équivalent).

Vous devez valider les TEP - Tests d'Exigence Préalables à l'Entrée en Formation.

Si le nombre de candidats pour l'entrée en formation est supérieur au nombre de places disponibles, des sélections complémentaires aux TEP seront organisées.

> inscription en ligne : rubrique « Formation » du site internet du CREPS.

Quels métiers puis-je envisager au terme de la formation ?

En suivant cette formation, les stagiaires sont préparés aux métiers d'animateur, professeur de fitness, coach sportif, professeur de musculation, préparateur physique.

Objectifs de la formation :

- > concevoir, conduire et évaluer des séances en haltérophilie, musculation et cours collectifs;
- > mettre en place des projets répondant aux besoins d'un public, d'une structure, d'un territoire;
- > savoir communiquer sur les actions menées.

Où se déroule la formation ? Puis-je bénéficier d'une solution de restauration et d'hébergement ?

Lieu de formation :
CREPS de Poitiers

Hébergement et restauration possible au CREPS, se renseigner auprès de l'accueil :

- > **05 49 36 06 00**
> accueil@creps-poitiers.fr
> en savoir plus : rubrique « Accueil » du site internet du CREPS.

Qui est mon interlocuteur au CREPS ?

Responsable pédagogique
Stéphanie DECOUT
06 26 45 82 28 / 05 49 36 06 77
stephanie.decout@creps-poitiers.fr

Secrétariat
Sylvie LASNIER
05 49 36 06 13

sylvie.lasnier@creps-poitiers.fr

Comment s'organise la formation ?

Durée: **10 mois**

Alternance :

- > En centre de formation:
Mention cours collectifs - **700h**
- > En structure **400h**

Dates : **du 07/09/2026 au 18/06/2027**

Contenus de formation

3 blocs de compétences évalués tout au long de la formation et lors d'épreuves certificatives spécifiques.

- > en savoir plus : rubrique « Formation » du site internet du CREPS.

Quel est le coût de la formation et comment puis-je la financer ?

Coût : 7.000€

- > en savoir plus sur les aides financières possibles : rubrique « Formation » du site internet du CREPS.

Cette formation est-elle ouverte à l'apprentissage ?

Cette formation est ouverte à l'apprentissage.

- > en savoir plus : rubrique « Centre de Formation des Apprentis » du site internet du CREPS.

Je suis en situation de handicap, puis-je accéder à la formation ?

Le CREPS de Poitiers est labellisé « Handi Accueillant ».

Référent handicap à contacter :
Isabelle CHAMPALOU / 07 63 78 18 52
isabelle.champalou@creps-poitiers.fr

PLUS D'INFOS

Scannez le QR code ci-contre pour accéder à la fiche formation sur notre site www.crepspoitiers.fr



La certification qualité a été obtenue par AFNOR Certification au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION / ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

